

NOUVELLE FORMULE
DE VOTRE MAGAZINE

vm
VILLENEUVE MAG

BELLE RENTRÉE!

P.18-21

Les dossiers de la rédaction
À la rencontre
des associations

P.25

Actualité
Villeneuve
en fête



**Voyager dans
ma ville**

**Ciné plein air parc de
l'Hôtel de ville le
11 juillet dernier**

Pour suivre en famille un
Disney, tout en profitant
de la douceur du soir.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Remplacement de la bulle de tennis

P.6-7 La grande actu

L'école Jules-Verne remise en état

P.8-9 En clair

Le stationnement à Villeneuve

P.10-11 Immersion

Affaires de famille

P.12-13 Portrait

Nadeska Perez et Hernán Casallas : ensemble, c'est tout.

P.14 Experts du quotidien

Groupe de Suivi de Chantier Marché 2^e réunion avant la déconstruction

P.15 Vie publique

Le Maire Pascal Pelain au Togo et au festival d'Avignon

P.17 Tribunes

P.18-20 Les dossiers de la rédaction

À la rencontre des associations

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17.



VILLENEUVE92.COM



ÉDITO DU MAIRE



Au lendemain des vacances d'été, je tiens à souhaiter, à chacune et à chacun d'entre vous, une très belle rentrée. Avec toute mon équipe municipale, nous formons le vœu que cette année scolaire qui débute soit source d'épanouissement et de joie pour tous les Villenogarennois, petits et grands.

Pour que cette rentrée puisse se dérouler dans les meilleures conditions, nos équipes techniques ont travaillé tout l'été afin de mener à bien les différents travaux prévus dans les écoles de la ville. Je pense particulièrement à l'école Jules-Verne A, qui avait été lâchement détériorée lors des émeutes de la fin du mois de juin.

En effet, il a fallu, dans l'urgence, remettre en état ces locaux scolaires : débarrasser les restes du mobilier, murs et faux plafonds calcinés, câbles et tableaux électriques fondus, vitres brisées, puis nettoyer les lieux avant un lourd travail de réfection et des travaux de rénovation de plusieurs semaines.

En cette rentrée scolaire, d'autres nouveautés ont fait leur apparition ! Comme nombre d'entre vous ont pu le constater depuis le début de l'été, le dossier unique d'inscription est désormais dématérialisé. C'est une facilité supplémentaire pour les

familles de Villeneuve, qui peuvent désormais inscrire leurs enfants à la cantine et aux activités périscolaires directement en ligne via le portail de l'Espace Famille.

Ce nouveau système permet également de s'adapter plus facilement au délai de 15 jours qui prévaut désormais pour toute modification d'inscription à la restauration scolaire : une décision du SYREC que nous soutenons pour diminuer toujours plus le gâchis alimentaire dans nos écoles.

Le mois de septembre, c'est aussi la reprise des différentes activités sportives et culturelles : n'oubliez pas de venir faire un tour à notre événement « À la rencontre des assos », le samedi 9 septembre prochain, qui se tiendra cette année aux abords de l'Hôtel de ville sous une forme inédite.

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Vm

Septembre 2023

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain · Directrice de la Communication : Florence Hanguehard-Daudez · Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier · Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport · Journalistes : Erwan Le Vexier (P.4-5-6-7-18-19-20-22-23) Jonathan Rapaport (p.8-9-10-11-12-13-14-15-25-26-27-28) · Photo couverture: Bertrand Guigou · « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne · Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport · Conception graphique : Florence Ostel · Mise en page : Adel Bechar · Impression · Imprimerie Le Réveil de la Marne · Diffusion : Kepha · Routage : ESAT Evelyne Conte · Tirage : 11 500 exemplaires · 11 numéros par an · Dépôt légal : 3^eme trimestre 2023

PEFC 10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



NOUVEAU MARCHÉ • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE
 STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • MÉDIATHÈQUE
 PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU
 GYMNASSE JULES-VERNE • **BULLE DE TENNIS** • FUNÉRAIRIUM
 ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF
 PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI
 ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE
 ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION

Remplacement de la bulle de tennis

Très attendue par les membres et l'AVG Tennis, la rénovation des courts couverts, prévus dans le cadre des projets voulus par le Maire Pascal Pelain, ont commencé cet été. Elle concerne le respect des normes de la Fédération Française de Tennis, la création d'accès pour les personnes à mobilité réduite et l'installation d'éclairages mieux adaptés pour réaliser des économies.

Sous l'impulsion du Maire Pascal Pelain, la Ville se dote d'équipements dignes de ses ambitions sportives. Ces dernières années, de nouveaux terrains de sport outdoor ont vu le jour, comme par exemple l'aménagement de terrains de basket 3x3. Le centre sportif Philippe-Cattiau s'est doté d'un terrain synthétique de football, d'une tribune de 248 places et a rénové ses vestiaires. De même, les travaux de réhabilitation de la piscine ont été lancés cet été. Cette dynamique continue avec les courts de l'AVG Tennis. Cela faisait longtemps que les installations existantes ne répondaient plus à l'évolution des normes. Afin de répondre aux besoins des usagers, la Ville fait procéder au remplacement des équipements vétustes par une nouvelle structure gonflable démontable, respectant les normes et recommandations de la Fédération Française de Tennis (FFT), notamment au niveau du gabarit réglementaire.

Mise aux normes

Cette rénovation consiste à remplacer la machinerie assurant la sustentation de la structure existante de la bulle, couvrant deux terrains, par des équipements moins bruyants avec un groupe de sécurité assurant une autonomie minimale de 12 heures en cas de coupure de courant. Le dispositif d'éclairage existant est composé de mâts centraux qui vont être remplacés par une nouvelle installation suspendue évitant le percement de la toile à l'aide d'un cercle métallique. Cette installation répondra aux exigences de la FFT pour les courts couverts. Avec une puissance lumineuse de 500 Lux minimum correspondant aux exigences de la fédération, les nouveaux projecteurs seront de type LED, bien moins énergivores pour répondre au plan de sobriété énergétique initié par la Municipalité l'année dernière.

Accessibilité et confort

Les deux courts couverts seront rendus accessibles à tous. La nouvelle structure comprendra désormais une entrée PMR pour les personnes à mobilité réduite. Cela sera rendu possible en supprimant le sas rotatif bien connu des membres du club pour laisser la place à un sas adapté. Une sortie de secours équipée d'une ouverture rapide donnant sur un court extérieur à l'opposé de l'entrée sera également ajoutée. Les terrains couverts étant conçus essentiellement pour les saisons froides et pluvieuses, le chauffage sera également revu avec un ventilateur bien plus silencieux. Toutes ces améliorations et ces nouveaux aménagements sont destinés à offrir un meilleur confort aux usagers pour permettre à Villeneuve de conserver ses joueurs prometteurs et gagner de nouveaux licenciés. **Vm**





La bulle de tennis avant son remplacement par un équipement plus moderne.



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

UN CHANTIER EN DEUX TEMPS

L'entreprise désignée par le marché public doit se charger de déposer la toile actuelle et de procéder à son évacuation ainsi que son traitement en déchetterie. Il est prévu aussi la dépose et la mise en décharge des actuels mâts d'éclairage de la structure des deux courts au sol. Passés ces travaux préparatoires, les nouveaux éclairages et la nouvelle structure maintenue par une soufflerie plus performante et moins bruyante seront assemblés. La livraison est prévue pour la troisième semaine d'octobre, avant les vacances de la Toussaint. Ainsi, il sera possible de reprendre les cours de tennis à l'abri des intempéries cet hiver.



Cette rénovation de la bulle de tennis, tout comme les travaux au stade Philippe-Cattiau et à la piscine, sont l'amorce d'améliorations plus importantes de nos installations sportives pour rendre Villeneuve plus attractive afin qu'elle puisse rivaliser avec d'autres villes du 92.

Bachir Haddouche

Maire-adjoint en charge des Sports et des opérations de la Ville se rapportant à la préparation des Jeux Olympiques

CE QU'IL FAUT RETENIR

ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUIT



RESPECT DES NORMES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



NOUVEL ÉCLAIRAGE LED MOINS ÉNERGIVORE



220 K€ DE BUDGET



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Le Maire Pascal Pelain, en visite d'inspection des travaux achevés avant la rentrée scolaire.

L'école Jules-Verne remise en état

Depuis juillet, les travaux de réparations suite à l'incendie de l'école Jules-Verne A lors des émeutes de fin juin, ont été réalisés dans les meilleurs délais pour que l'équipement soit opérationnel le jour de la rentrée scolaire. Retour sur un été chargé pour les services de la Ville.

Durant les trois nuits d'émeutes que Villeneuve a connues, comme de nombreuses villes, des bâtiments municipaux ont été saccagés. Ce fut le cas de l'école élémentaire Jules-Verne A dont la clôture fut dégradée, les portes d'entrées de l'école forcées, l'accueil et quatre salles totalement détruits par les flammes. À cela s'est ajouté une inondation, provoquée par la détérioration de la colonne d'eau. Dès le lendemain matin de l'attaque par les casseurs incendiaires, les équipes municipales s'étaient pleinement mobilisées pour nettoyer et sécuriser les lieux. Depuis, tout a été mis en œuvre pour pouvoir rouvrir le groupe scolaire Jules-Verne.




Je tiens à saluer la mobilisation et l'investissement des services de la Ville pour remettre en état l'école Jules-Verne. De nombreux agents ont décalé leurs vacances d'été et tous ont redoublé d'efforts pour être dans les temps pour la rentrée.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne



Photo : Erwan Le Vexter (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

 Le halle d'entrée rénové après les travaux intensifs réalisés durant l'été.


400 000 euros de réparations

Après avoir débarrassé les restes du mobilier calciné et nettoyé les lieux, un lourd travail de réfection a été accompli en restaurant notamment les locaux de l'infirmerie qui avaient été totalement saccagés. Murs et faux plafonds calcinés, câbles et tableaux électriques fondus, vitres brisées, ont été déblayés pour que puisse avoir lieu des travaux de rénovation. Ces travaux, qui n'étaient pas prévus au budget municipal 2023, représentent un coût financier de 400 000 euros. C'est une école remise à neuf que les écoliers ont pu retrouver le 4 septembre après les dégradations de cet été qui ont ému équipes éducatives, écoliers et parents d'élèves. « Nous ne pouvons nous résoudre à faire de la violence un moyen d'expression du malaise de la jeunesse française, a déclaré le Maire Pascal Pelain. Dans la continuité des actions de démocratie locale qui jalonnent déjà nos années de mandat, je souhaite pouvoir ouvrir encore plus largement le dialogue en organisant des rencontres trimestrielles avec les parents d'élèves, les acteurs associatifs, les seniors et les jeunes de Villeneuve. »

Des travaux aussi dans les autres écoles

La période estivale est toujours l'occasion de réaliser des petits travaux dans toutes les écoles de la ville. À la maternelle Sonia-Delaunay, des stores



 Jules-Verne A, en juin, au lendemain des émeutes.

extérieurs ont par exemple été posés dans les classes pour protéger du soleil et de la chaleur, les grilles d'évacuation de la cour ont été réparées et de nouveaux jeux ont été tracés, tandis qu'à la maternelle Jean-de-La-Fontaine, des rideaux occultants ont été remplacés par des stores occultants sur les postes faisant office de sorties de secours. Enfin à Jules-Verne B, des étagères fabriquées par les services techniques ont été installées dans les classes. **vm**



LES PROJETS AVANCENT

- Malgré les dépenses supplémentaires pour réparer les équipements municipaux saccagés par les émeutiers, la Ville continue de mener à bien ses projets. La première phase des travaux de réhabilitation de la piscine se sont déroulés cet été conformément au planning. Cette première étape consistait à démonter les huit énormes filtres des bassins, la chaufferie et les pompes. Une fois tous ces éléments retirés pour être recyclés, les travaux d'installation des nouveaux équipements aux normes actuelles et permettant de réaliser des économies d'énergie vont pouvoir avoir lieu. Ensuite ce seront les vestiaires, l'accueil (mis aux normes PMR) et la façade qui seront rénovés pour une réouverture au public prévue début 2024. Coût total de l'opération : 3 millions d'euros.
- Durant ce temps, la première phase des travaux de la ferme Gallieni a été accomplie pour préparer l'étape de l'aménagement du futur restaurant.
- Les travaux d'isolation et de rénovation de la façade de La Fabrik ont pu se dérouler sans retard et au centre sportif Philippe-Cattiau, les vestiaires ont été rénovés avec l'ajout de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le stationnement

À partir du 1^{er} janvier 2024, le stationnement deviendra payant à Villeneuve et sera géré par la Société Publique Locale SEINE PARK. L'objectif de la majorité municipale, qui a voté la délibération le 15 juin en Conseil Municipal, est de fluidifier le stationnement en favorisant le turn-over et de permettre aux habitants de se garer plus facilement. Actuellement, de nombreux non-Villenois stationnent sur la ville toute la journée du fait de la gratuité. Deux zones (verte et rouge) à durée limitée vont ainsi être mises en place et les usagers devront s'acquitter de frais de stationnement. Les résidents de la commune bénéficieront d'un tarif préférentiel (dans la limite de deux véhicules par foyer) à 1 euro en zone verte par mois pour le premier véhicule et 12,5 euros par mois pour le second. *Villeneuve Mag* reviendra sur les modalités d'inscriptions dans un prochain numéro.

EN CHIFFRES



14

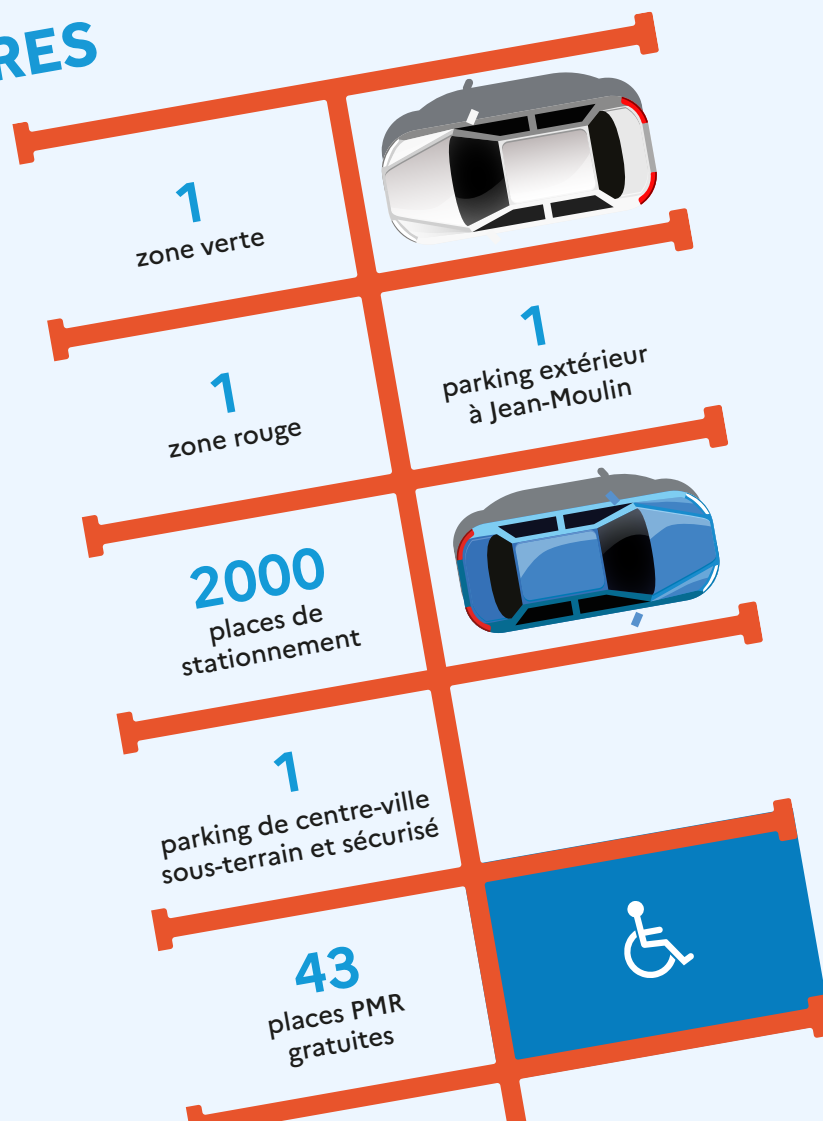
points de recharge électrique



72

places vélo

et 2 nouveaux parkings
2 roues gratuits
(Boulevard Gallieni et
angle Rue Gabriel-Fauré /
rue du Fond-de-La-Noue)



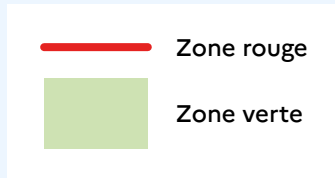
Pour la zone verte

Pour les Villenogarenois et le personnel médical : tarif résidentiel à 1 € par mois.

Pour les actifs non-résidents : 25 € mensuel

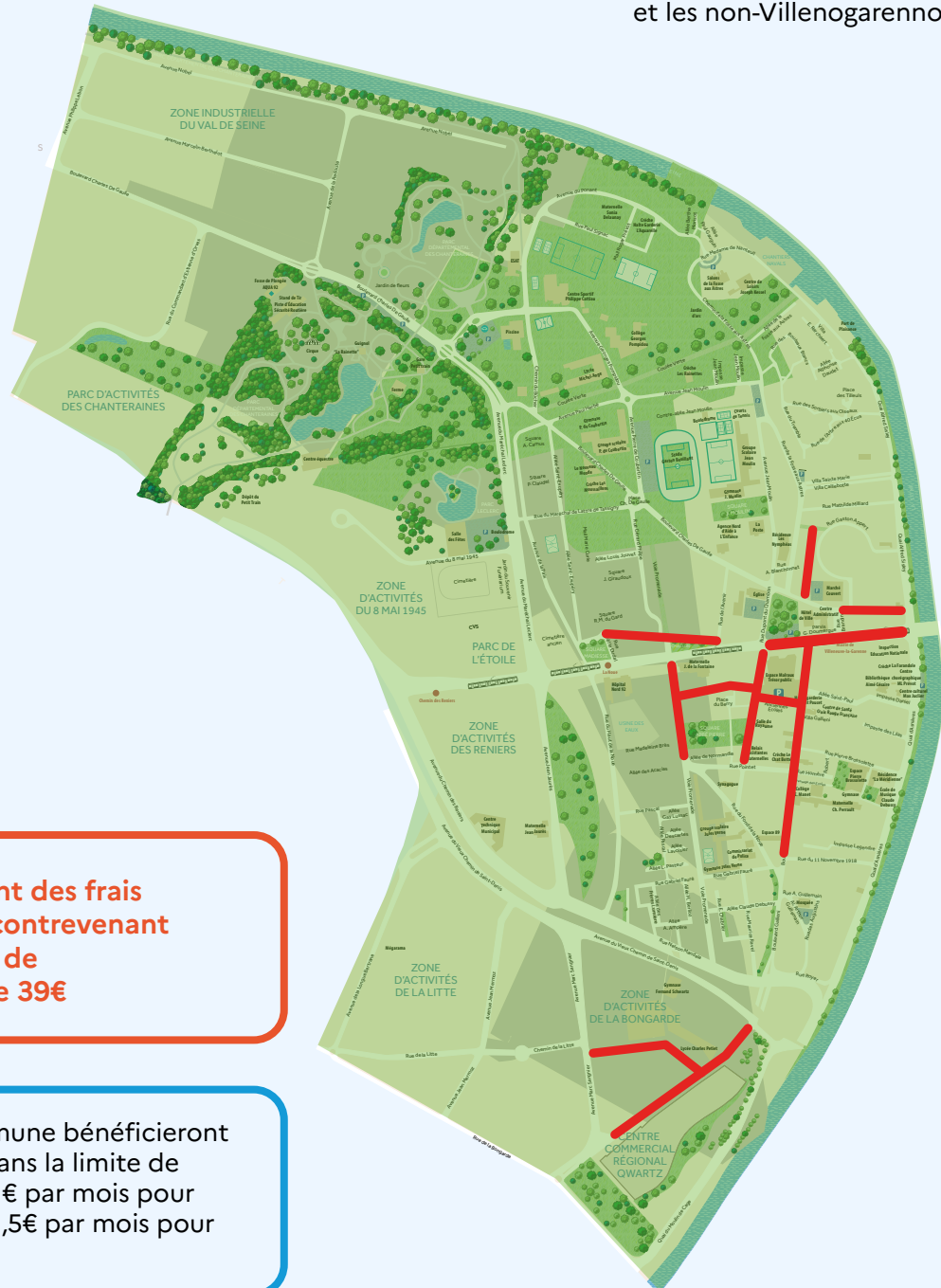
Pour les non-Villenogarenois : zone verte limitée à 4h

À partir du 1er janvier 2024



⚠ Pour la zone rouge

Limitée à 2h30 pour les Villenogarenois et les non-Villenogarenois



⚠
En cas de non-paiement des frais de stationnement, le contrevenant devra régler un forfait de post-stationnement de 39€

Les résidents de la commune bénéficieront d'un tarif préférentiel (dans la limite de 2 véhicules par foyer) à 1€ par mois pour le premier véhicule et 12,5€ par mois pour le second.



Affaires de famille

Les six agents de l'Espace Famille centralisent une grande majorité des inscriptions : aux activités, à l'école, à la restauration scolaire, en accompagnant les habitants dans leurs démarches. Reportage sur ce service au plus près des usagers, où plus de 15 750 passages sont comptabilisés chaque année.

À l'Espace Famille, situé au Centre Administratif de l'Hôtel de ville, c'est l'effervescence en ce mardi de début juillet. Il faut dire qu'en ce début de vacances estivales, les inscriptions battent leur plein. « C'est vrai que c'est une période très chargée. Nous n'arrêtons pas nos activités tout au long de la journée », confie Martine, une des six agents que compte le service. « Certains habitants viennent pour inscrire leurs enfants au centre de loisirs de cet été, d'autres pour la restauration scolaire ou les activités de la rentrée, comme l'école de musique », énumère Laure, une autre agent. L'Espace Famille couvre des missions de service public riches et variées, dédiées au quotidien des familles villenogarennoises.

EN CHIFFRES

6
AGENTS MUNICIPAUX
À L'ESPACE FAMILLE

15 750
PASSAGES
CHAQUE ANNÉE

15
TYPES
D'INSCRIPTIONS GÉRÉES

6 000
INSCRIPTIONS
PAR AN



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



L'Espace Famille, situé au sein du Centre Administratif, gère les inscriptions à de très nombreuses activités.

Des inscriptions toutes tranches d'âge confondues

« Notre premier objectif est de traiter les inscriptions à l'école et pour l'ensemble des activités : accompagnement à la scolarité, espaces socioculturels, séjours vacances, sport municipal et ce pour toutes les tranches d'âge, même les adultes », résume Vanessa, la directrice adjointe du service. Cette matinée-là, une habitante se rend en Mairie pour régler des factures et procéder à des inscriptions. Après avoir pris un ticket à l'accueil et attendu quelques minutes, c'est à son tour. « Je suis toujours très bien reçue par l'équipe qui prend du temps pour moi », apprécie la trentenaire aussi habituée à réaliser ses démarches en ligne. Car pour la rentrée scolaire 2023/2024, les familles doivent privilégier les inscriptions sur le portail web de l'Espace Famille. « Les usagers sont pour une grande majorité très réceptifs à ce changement, indique Laure. Certains rencontrent des difficultés au départ sur internet mais une fois qu'ils s'y mettent, ils s'en sortent sans problème. »

Un conseiller numérique pour accompagner les démarches

Pour ceux qui n'y arrivent vraiment pas ou coincent sur une partie de la procédure, Quentin Leclerc, conseiller numérique recruté par la Municipalité en 2021, assure une permanence à l'Espace Famille le mardi matin pour les accompagner dans leurs démarches. Les agents du service sont aussi présents pour leur donner un coup de main et les informer. Ghislaine a pris le temps, par exemple, d'expliquer à un habitant venu sur place l'ensemble des étapes de l'inscription numérique à une sortie au Touquet pour qu'il puisse ensuite devenir autonome une fois de retour à la maison. Un autre père de famille villenogarenois est lui venu pour une dérogation concernant une inscription. Un dossier à part qui ne peut être réglé que sur place. « Les agents font toujours le maximum pour m'aider », souligne-t-il. À 11h, ce sont 35 personnes qui ont déjà été reçues, pour une moyenne de 80 à 96 passages par jour, auxquels s'ajoutent les très nombreux appels à traiter.

Ça s'active en coulisse

Les demandes concernent aussi bien ce jour-là le paiement d'une activité en chèque Cesu, qu'un changement d'adresse suite à une séparation au sein d'un couple. Mais dans les coulisses de l'Espace Famille, ça s'active aussi. Car lorsque les agents ne reçoivent pas de public, ils réalisent une multitude de missions : répondre aux mails des usagers et valider les inscriptions en ligne, gérer les archives, effectuer la comptabilité chaque semaine et envoyer les encaissements au Trésor Public... « Je viens de relancer au téléphone une mère de famille dont le dossier d'inscription de son enfant n'était pas complet, précise Ghislaine. Nous accompagnons au maximum les habitants qui en ont besoin pour ne pas les laisser sans solution. » Une véritable mission de service public. 



Photo : Jonathan Rapoport

INSCRIPTIONS EN LIGNE POUR LA RENTRÉE

Pour la rentrée scolaire (cantine, activités...), les inscriptions, qui prendront fin le 15 septembre, se déroulent en ligne, sur le portail de l'Espace Famille. La procédure détaillée vous est expliquée dans la rubrique « En Clair » du Villeneuve Mag de Juin. En cas de grosses difficultés, vous pouvez vous déplacer au Centre Administratif pour obtenir un accompagnement du conseiller numérique présent le mardi matin ou être reçu par un agent du service. Autre nouveauté : à partir de septembre, toute modification d'inscription à la restauration scolaire et aux centres de loisirs (mercredi et vacances) doit être réalisée par les familles sur le site de l'Espace Famille au moins 15 jours ouvrés à l'avance. Pour le périscolaire, le délai est toujours de 48 heures.



**ESPACE FAMILLE
HALL DU CENTRE
ADMINISTRATIF
28 AVENUE DE VERDUN
01 40 85 57 00**

HORAIRES :

**LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H
ET DE 13H15 À 17H, LE JEUDI DE 8H30
À 12H ET LE SAMEDI DE 9H À 11H45.**



Nadeska Perez et Hernán Casallas,
professeurs de musique
pour le dispositif Démon.

Nadeska Perez et Hernán Casallas Ensemble, c'est tout

La flûtiste et le clarinetiste sud-américains sont intervenants à Villeneuve pour le projet à dimension sociale de la Philharmonie de Paris, Démon. Le 18 juin dernier, après un an de travail, ils se sont produits avec leurs élèves villenogarennois à La Seine Musicale. Portrait croisé de deux professeurs de musique à la pédagogie innovante.

Il y a finalement une certaine logique à ce que Nadeska Perez (24 ans), qui a débuté la musique à 7 ans au Venezuela au sein du programme d'éducation musicale El Sistema pour les jeunes des quartiers défavorisés, enseigne aujourd'hui pour Démon en France. Ce projet à dimension sociale, financé par la Région et le Département, centré sur la pratique musicale en orchestre, a été lancé par la Philharmonie de Paris en 2010. Il s'adresse aux enfants de 7 à 12 ans, issus des quartiers relevant de la politique de la ville de tout l'hexagone (dont 13 Villenogarennois) et présente donc des points communs avec le programme vénézuélien. Nadeska Perez, flûtiste de formation, forme un binôme d'enseignants dédiés à Démon avec le clarinetiste colombien Hernán Casallas (19 ans).

Deux professeurs fascinés par la France

« Lorsque j'habitais au Costa Rica, rembobine la jeune femme, j'ai suivi la master class d'une musicienne française qui m'a donné l'opportunité de venir en France en 2019 d'abord à Cannes puis à Paris pour passer mon diplôme d'études musicales. » Du côté d'Hernán, la fascination pour le pays qui a vu naître Berlioz et Debussy date de sa plus tendre enfance. « Depuis petit, j'ai envie de connaître l'Europe et surtout la France pour comprendre


pourquoi autant de grands compositeurs viennent de chez vous. Il y a aussi l'élite des musiciens et de très bonnes écoles de musique. J'ai passé en juin 2021 le concours du Conservatoire Régional de Paris. » À raison de trois heures de cours par semaine, les deux professeurs proposent au sein de Démon une formation complète sur trois ans pour leurs élèves débutants : théorie de la musique, formation musicale, instrument, chant...

Une pédagogie ludique

La première année sert avant tout d'introduction avec une finalité pratique : un concert à la prestigieuse Scène Musicale (le 18 juin dernier) où les élèves ont joué *Marche pour la cérémonie des Turcs* de Lulli et le *Chœur des Bohémiens* de Verdi.

« Nous préparons les ateliers ensemble en privilégiant les jeux pour apprendre et après nous travaillons chacun de notre côté car la flûte et la clarinette ne permettent pas de jouer les mêmes notes », indique Nadeska qui dispense également des cours de violon pour une fondation.

Emballés par le programme Démon

« Nous utilisons le langage le plus simplifié possible puis, petit à petit, nous donnons davantage de détails et nous complexifions les exercices », ajoute Hernán qui a participé à plusieurs concerts pendant l'été et animé des ateliers pour les jeunes. Les deux expatriés sont emballés par le programme Démon. « J'adore le projet et accompagner des élèves chaleureux et intelligents », confie Nadeska. « C'est même un privilège et très enrichissant de pouvoir transmettre ses connaissances. Je me revois un peu enfant quand j'enseigne. Ma plus grande satisfaction serait que les élèves poursuivent la musique une fois le programme terminé », conclut Hernán. 

“
J'aimerais que mes élèves
poursuivent la musique
après Démon

Les instruments avec lesquels ils ont joué ont été remis par le Maire Pascal Pelain et son adjointe à la Culture Sandrine Hertig au mois d'avril. Depuis la rentrée 2022, Nadeska et Hernán ont fait bénéficier les enfants de leur pédagogie innovante et ludique.

NOUVEAU

ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À NADESKA PEREZ ET HERNÁN CASALLAS EN SCANNANT LE QR CODE.





Photo : Jonathan Rapaport (Ville de Villeneuve-la-Careme)

GSC Marché : deuxième réunion avant la déconstruction

Le 4 juillet, le Groupe de Suivi de Chantier dédié au marché s'est retrouvé sous l'ancienne halle, avant sa démolition programmée pendant tout l'été. L'occasion de poser des questions à l'entreprise chargée des travaux sur le planning et les éventuelles nuisances.

Rendez-vous était donné sur le site de l'ancienne halle de marché pour la quinzaine de membres du Groupe de Suivi de Chantier (GSC), chargée de suivre la construction du nouveau marché de centre-ville. Un projet phare du mandat du Maire Pascal Pelain, présent pour cette deuxième rencontre, aux côtés de ses adjoints Alain-Xavier François, Frédéric Rarchaert et Laycen Baylal, et de Louis Duperoux de l'Atelier du Pont, cabinet qui a remporté le concours d'architectes lancé pour le projet. Une représentante de la société Melchiorre, chargée de la déconstruction et des agents des services de la Ville ont répondu aux questions des habitants sur le planning et les éventuelles nuisances à prévoir.

Déconstruction jusqu'à fin septembre

Le parking du marché a ainsi été vidé fin juin pour permettre le début des travaux de démolition qui se poursuivront jusqu'à fin septembre. Un chantier prévu tous les jours de 8h à 18h30, sauf le vendredi de 8h à 12h. Le mois de juillet est consacré au curage (démontage de tout ce qui n'est pas l'infrastructure, collecte de ce qui sera recyclé) puis au désamiantage des toilettes du sous-sol, avant de déconstruire la halle elle-même. Le sol sera ensuite gratté et les enrobés enlevés pour permettre aux entreprises de creuser afin de créer le parking souterrain de 150 places. En attendant, les Villenogarenois pourront stationner provisoirement sur le site de la future école Jean-Moulin. Le GSC s'est rendu ensuite dans la halle couverte, presque totalement vide.

Pas de groupe électrogène sur le chantier

« Nous allons procéder à la découpe des structures métalliques, précise Manon Caillard de l'entreprise Melchiorre. Cela va grincer un peu mais il n'y aura pas d'autres désagréments pour les riverains car, comme prévu, il n'y aura pas de groupes électrogènes sur le chantier. » Pascale, membre du GSC, repart de la réunion les idées plus claires. « J'en sais maintenant davantage sur la planification et la gestion des arbres. Ceux supprimés seront remplacés par de nouvelles plantations. Tout a été bien expliqué et réfléchi. Le projet me plaît avec une belle halle en perspective », confie l'habitante de la résidence Gallieni, installée à Villeneuve depuis 50 ans. Le prochain rendez-vous du GSC est prévu courant septembre.

Le Maire Pascal Pelain au Togo dans le cadre de son mandat au Syctom...

Le Maire de Villeneuve s'est rendu en Afrique de l'Ouest, du 25 au 28 juin, pour exporter le savoir-faire du Syctom en matière de gestion des déchets.



Pascal Pelain a rencontré d'importants acteurs locaux togolais lors de son voyage.

Président de la Commission Solidarité Internationale du Syctom, autorité publique du traitement et de valorisation des déchets ménagers de 82 communes en Île-de-France, Pascal Pelain s'est rendu au Togo, du 25 au 28 juin. L'occasion pour le Maire de Villeneuve-la-Garenne et les élus franciliens qui l'ont accompagné de mener une mission dans ce pays d'Afrique de l'Ouest qui compte 8,6 millions d'habitants et de rencontrer des acteurs locaux importants : l'ambassadeur de France au Togo, le directeur adjoint de l'Agence Française de Développement (AFD), le secrétaire général du district de Lomé, les maires de plusieurs villes de la région et plusieurs porteurs de projets accompagnés par le Syctom. L'objectif principal du voyage était de partager l'expertise francilienne en matière de gestion des déchets et d'accompagner les collectivités locales du district du grand Lomé. « Ces partenariats sont importants pour le Syctom afin d'exporter son savoir-faire auprès de pays qui en ont besoin », souligne Pascal Pelain. **Vm**

...et au Festival d'Avignon pour préparer la saison culturelle

Septembre marque la rentrée de la saison culturelle à Villeneuve avec le 16 septembre à 16 h, une déambulation de marionnettes géantes par Les Mamas autour de l'Hôtel de ville. Mais la programmation « culture » sur la ville se prépare bien en amont. Le Maire Pascal Pelain, son adjointe à la Culture, Sandrine Hertig, et le service Culturel de la Ville, se sont donc rendu au Festival d'Avignon en juillet pour assister à des représentations et repérer ainsi des spectacles à programmer à Villeneuve. Pendant le séjour, Pascal Pelain a aussi fait une jolie rencontre : un couple l'interpelle et lui explique habiter... le quartier de la Bongarde. La raison de la présence de ces deux Villenogarennais dans le Vaucluse ? La présentation de leur spectacle de hip-hop théâtralisé *Njim* qui fera peut-être bientôt l'événement sur la ville. **Vm**



Un couple de Villenogarennais a présenté leur spectacle au Festival d'Avignon.

villeneuve en fête

AU PARC LECLERC

28-40 av. du Maréchal Leclerc

SAM.
09

SPECTACLE DE DRONES LUMINEUX

À 21h30

Pour la première fois dans votre ville, 200 drones vont illuminer le ciel de Villeneuve dans un show son et lumière époustouflant.

DIM.
10
SEPT.

DIMANCHE FESTIF

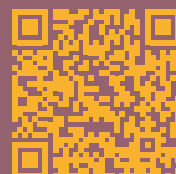
De 12h à 20h

*Amusez-vous en famille autour de nombreux ateliers sportifs, culturels et musicaux gratuits. Restauration sur place, concerts et animation DJ, tout l'après-midi.
Navette gratuite pour le parc à partir de 11h45.*

VILLENEUVE92.COM



Tout le programme
en un scan.



La majorité municipale

Le mois de septembre est toujours celui des retrouvailles après un été de repos. C'est la convivialité qui accompagne les premières semaines de cette rentrée scolaire.

Avec l'équipe municipale, j'ai souhaité proposer aux Villenogarennais de nombreux moments de partage avec trois week-ends de septembre qui s'annoncent chargés en festivités de tout type. Vous en trouverez tout le détail dans ce magazine et son supplément.

Dès le 8 septembre, nous nous retrouverons pour une nouvelle soirée Food Trucks & Musique sur le parvis de l'Hôtel de ville. Le lendemain, samedi, c'est le retour de la Rencontre des Associations, sous un nouveau format aux abords de la Mairie : accompagnées par des animations inédites durant toute la journée, je suis certain que nos associations locales feront, cette année encore, le plein d'adhérents !

Le samedi soir, pour la première fois dans les Hauts-de-Seine, un spectacle incroyable de

drones lumineux ravira les petits et les grands, une fois la nuit tombée, au Parc Leclerc. Ce temps fort marquera le début de l'opération « Villeneuve en fête », dans ce même parc, que nous avons imaginé pour vous et qui se tiendra le dimanche 10 septembre.

Le week-end du 16/17, ce sont les traditionnelles Journées du Patrimoine qui font leur retour en ville, mais aussi le lancement de la saison culturelle, samedi après-midi. Enfin, nous avons reporté l'événement « Villeneuve Jazz » du mois de juin : j'ai le plaisir de vous annoncer qu'il se tiendra sur le parvis de l'Hôtel de ville, le samedi 30 septembre.

Au fil des années, les animations de toute nature attirent toujours davantage de Villenogarennais et sont autant d'occasions de rencontres. Villeneuve est une ville conviviale, animée, solidaire et engagée : c'est notre réussite collective, et je tiens à remercier chaleureusement tous les acteurs qui y concourent.

Vous pouvez compter sur notre équipe municipale pour continuer à innover, à prendre des initiatives positives, et encourager et accompagner ceux qui les prennent, pour que la convivialité continue à être le maître mot dans les rues de notre ville.

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'oppositions

Libres & Citoyens

Mi-mandat ! Enfin ou Déjà ?

Si l'heure de la rentrée a sonné, l'heure des réalisations aussi ! Plus que 3 ans pour que les promesses électorales deviennent réalité. Côté majorité, les années passées ont été celles des mots, de décisions parfois... contraires.

Nos concitoyens attendent des actes (Jean Moulin, le Marché, le Centre-ville...).

Présent à chaque Conseil Municipal, commission ou événement, notre groupe sera très attentif à la remise des copies... dans les délais.

contact@libres-et-citoyens.org
Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux.

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Emmanuelle Rassaby, Conseillère municipale.
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal.

Villeneuve libre et engagée pour l'avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale.

Villeneuve La Gauche, écologie et solidaire

Halte à la censure !

La majorité municipale étouffe l'expression de la gauche en limitant notre expression par le refus de consacrer deux pages de ce magazine aux tribunes libres.

En attente d'une révision de cette atteinte à la démocratie rendez-vous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/unenouvelleambitionpourvlg/>.

Nous souhaitons une très bonne rentrée à toutes les associations qui jouent un rôle essentiel pour le vivre ensemble.

Gabriel Massou, Conseiller municipal.
Eve Nielbien, Conseillère municipale.

Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.

À la rencontre des associations

Les associations sont des acteurs incontournables de Villeneuve-la-Garenne. Si leur place était prépondérante par le passé, la nouvelle Municipalité, sous la houlette du Maire et de son adjointe Zoubida Khattala, a indéniablement renforcé les liens avec le tissu associatif depuis 2020.

La Ville travaille main dans la main avec les associations pour agir au plus près des besoins et des problématiques des Villenogarennais, mais aussi pour renforcer l'action des services municipaux de manière cohérente et complémentaire. Cette approche, initiée par le Maire Pascal Pelain depuis 2020, a permis d'apporter un soutien conséquent aux associations à hauteur de 7,28 millions d'euros en 3 ans. Le soutien de la Municipalité va au-delà de l'aide financière puisque la Ville accompagne les associations dans leurs démarches, les conseille dans leur gestion de projets et leur fournit des moyens logistiques lors de leurs événements quand elles en font la demande anticipée. Pour renforcer encore davantage cette dynamique, la Ville a étoffé cette année le service Vie associative en créant un pôle transversal et en recrutant des agents supplémentaires.

Un service municipal plus performant

2023 marque le renforcement et la restructuration du service municipal de la Vie Associative. Pour gagner en efficacité, et lancer une nouvelle impulsion, des services de la Ville ont été rassemblés dans un nouveau pôle spécialement créé cette année. Intitulé « Direction Générale Cohésion sociale, Citoyenneté, Partenariats extérieurs et Évaluation des Politiques Publiques », il regroupe la Coopération décentralisée, la Politique de la Ville, la Prévention, l'Égalité Femmes-Hommes ainsi que l'Évaluation des Politiques Publiques et la Vie associative qui travaillent ensemble dans une logique d'optimisation. Cette restructuration permet de renforcer et de développer la collaboration transversale au sein de la Municipalité et une meilleure communication avec le Département des Hauts-de-Seine et les autres partenaires institutionnels.

Recrutements stratégiques

Pour améliorer les relations entre les associations et la Municipalité, la Ville a augmenté ses effectifs en faisant appel à de nouveaux talents. Elle a multiplié par quatre le nombre d'agents pour aider à la création de nouvelles associations et accompagner les activités des structures établies. Au total, cette nouvelle Direction Générale est constituée d'une équipe de 13 personnes qui ont pour objectif de favoriser le développement territorial. Les services de la Vie Associative ont pris place à La Fabrik, un espace plus accessible et mieux adapté aux besoins actuels. L'accueil se fait sur rendez-vous par e-mail à l'adresse vie-associative@villeneuve92.com. **Vm**



Le Maire Pascal Pelain a renforcé les liens de la Municipalité avec le tissu associatif depuis 2020.

Photo: Nicolas Galloni (Contextes)

EN CHIFFRES

+ DE **300**
ASSOCIATIONS SUR
VILLENEUVE

JUSQU'À **1M€**
D'AIDES DE LA VILLE
EN MATÉRIEL ET
LOGISTIQUE EN 2022

7,28M€
DE SUBVENTIONS DE LA
VILLE AUX ASSOCIATIONS
EN 3 ANS

Trois questions à...

Zoubida Khattala,
Maire-adjointe
en charge de la
Vie Associative,
Amicales de locataires



Durant la pandémie de Covid-19, le tissu associatif de Villeneuve avait connu une période compliquée. Qu'en est-il aujourd'hui, un an après que la Ville a marqué son soutien lors de

la Rencontre des associations de 2022 ?

C'est reparti de plus belle. Leurs activités avaient été enrayées en raison de l'impossibilité de faire des sorties et des réunions, mais elles ne sont pas restées inactives pour autant. Elles ont répondu présent en apportant une aide précieuse durant cette période difficile, c'est tout à leur honneur, et je les en félicite. Aujourd'hui, avec l'appui de la Municipalité, elles ont repris leurs activités et ont récupéré les adhérents qu'elles avaient pu perdre à cette époque.

De nouvelles associations vont-elles voir le jour prochainement ?

Oui, nous rencontrons des Villenogarennois porteurs de projets. Ils devraient s'installer dans certains quartiers qui n'en bénéficient pas encore. J'ai notamment été marquée par des jeunes qui ont fait leur service civique dans des associations de soutien scolaire et ont ensuite souhaité créer leur association d'accompagnement à l'orientation scolaire et aux démarches liées à la

plateforme Parcours Sup en les aidant à rédiger le courrier motivant leur choix. C'est une démarche complémentaire qui va au-delà du soutien scolaire.

Que va apporter le Pôle Cohésion Sociale aux Villenogarennois ?

Ce pôle a été créé avec l'ambition municipale d'une nouvelle dynamique, d'une nouvelle impulsion. Notre but est de pouvoir toucher tous les habitants. Il est important pour nous qu'il y ait des associations dans tous les quartiers pour suivre tous les âges, du berceau au senior, pour que personne ne soit laissé-pour-compte. Valoriser les relations intergénérationnelles est très important. Quand on réunit des cultures et des générations différentes, c'est encore plus beau. **Vm**

Création et vie d'une association

Une association est un groupement de personnes réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités sans chercher à réaliser de bénéfices. Elle peut avoir des buts très divers : sportif, défense des intérêts, humanitaire, promotion d'idées ou d'œuvres culturelles et artistiques. Une seule personne ne peut pas créer son association. Il faut au moins être deux pour la fonder et former ce que l'on appelle le bureau rassemblant un minimum de trois fonctions : président, secrétaire et trésorier. Les membres fondateurs de

l'association doivent s'entendre sur son objet puis en rédiger les statuts (titre de l'association, lieu de son siège social...) avant de la déclarer en préfecture où seront déposés ses statuts. C'est à ce moment que le service Vie associative de la Ville de Villeneuve peut vous aider dans vos démarches. L'association peut ensuite commencer ses activités, une fois sa création publiée au Journal Officiel. Après un an d'existence, toute association est en droit de demander des subventions à condition de poursuivre un but d'intérêt général. Si elle dépasse

un certain montant, l'association bénéficiaire et l'organisme qui la subventionne doivent conclure une convention. Pour faire une demande de subvention auprès de la Municipalité, il faut établir un dossier auprès du service Vie associative qui réalise une première instruction, avant d'être examinée en commission financière auprès des élus puis au Conseil Municipal. Plusieurs critères sont examinés comme la nature des actions menées et la complémentarité par rapport aux services publics locaux. **Vm**



Repas partagé le 18 juillet
avec le soutien des
services municipaux.

Photo: Bertrand Guigou

Soutiens au-delà des subventions

En plus de l'aide financière apportée aux associations par le biais des différentes subventions, la Ville leur apporte un soutien logistique estimé entre 500 000 et plus d'un million d'euros par an.

Prêts aux associations de salles, de matériel (sono, barnums, tables et chaises), et aides logistiques par les agents municipaux de différents services, autant d'aides qui ne sont pas chiffrées comme des subventions mais qui ont un coût pour la Ville. Les repas partagés sont un exemple de mise à disposition matériel par la Ville. Les habitants ont partagé un moment de convivialité en apportant chacun un plat. De son côté, la Ville s'est chargée des boissons et du prêt des tables et chaises. Ce repas s'est déroulé simultanément dans quatre endroits de la ville : Espace Nelly-Roussel avec l'association ADABE, au Square Maurice-Ravel avec l'association APSA, à la Dalle du

mail Verdun avec l'association Espoir Jeunesse et au Relais Petite Enfance avec les associations Cœur de lionne et Les Petits Deviendront Grands. Il ne s'agit pas de la seule aide non financière apportée par la Ville aux associations. La Municipalité conseille et accompagne dans la gestion de leurs projets, les associations qui en font la demande.

La Ville favorise le mécénat pour les associations

Autre piste complémentaire aux aides municipales, mais aussi départementales, régionales et étatiques, pour soutenir les projets des associations :

le mécénat. C'est pourquoi le Fonds de Dotation « Villeneuve Mécènes » a été créé en avril 2022, à l'initiative de la Ville de Villeneuve-la-Garenne. Cette entité est représentée par le Maire et l'AVG Omnisports. Le Fonds de Dotation « Villeneuve Mécènes » mobilise des fonds privés, d'entreprises et de particuliers, pour soutenir financièrement des initiatives portées par des associations locales. Quatre pistes ont été identifiées sur le territoire : favoriser le mieux vivre-ensemble en développant des événements de convivialité ; faciliter l'accès aux activités culturelles et sportives de qualité ; contribuer à la réussite et l'autonomie des jeunes ; encourager la solidarité territoriale, les lieux d'entraide et l'engagement citoyen. 

Le jour des associations

Le samedi 9 septembre, l'événement annuel « À la rencontre des assos » permet de s'inscrire aux activités associatives et municipales, de mobiliser des bénévoles, de célébrer ensemble l'offre du milieu associatif villenogarennois dans un moment d'échanges en centre-ville. Le choix, l'année dernière, de passer du dimanche au samedi pour toucher davantage de public a porté ses fruits. Cette année,

la Municipalité innove encore en choisissant le Parc de l'Hôtel de ville, lieu convivial en centre-ville, pour inviter les associations villenogarennoises à présenter leurs activités. Durant toute la journée, chacun pourra profiter des nombreuses animations et de l'espace restauration. Les Villenogarennois auront le choix de s'inscrire parmi les activités de 77 associations et 8 services municipaux. À moins d'un an des

Jeux Olympiques et Paralympiques, le sport est à l'honneur pour cette journée avec 5 initiations dont 4 sont des disciplines présentes aux JOP 2024 (tir à l'arc, basket, tennis de table, escrime). Cette journée sera également marquée par la plantation d'un cèdre de l'Atlas dans le parc de l'Hôtel de ville, pour célébrer la coopération décentralisée de Villeneuve avec Tiznit au Maroc.



En route vers
les JOP 2024




À la
RENCONTRE
des
ASSOS



Parc de l'Hôtel de ville

Samedi 9 sept. 2023 | 10h - 17h

Rendez-vous
pour le meilleur de
votre vie sportive,
culturelle et solidaire



WWW.VILLENEUVE92.COM



23
JUILLET

Profitions des quais

Les quais étaient réservés aux piétons, le 23 juillet. Les bords de Seine se sont animés avec de nombreuses activités pour tous les âges et tous les goûts. Kids zones, DJ, animations sportives dont BMX (initiation et atelier), des activités manuelles, la caravane photobox, une initiation au cirque, du double dutch et de la zumba.



DU 11 AU 18
JUILLET AOÛT

Ciné plein air

Des séances de cinéma gratuites pour profiter de la douceur des soirées d'été dans un transat. C'est ce que la Municipalité avait une nouvelle fois organisé pour les Villenogarenois qui ont pu ainsi suivre en famille des dessins animés Disney, les aventures de Spider-Man ou bien encore le biopic des championnes de tennis Serena et Venus Williams dans le Parc de l'Hôtel de ville, au Square Maurice-Ravel et à l'Espace Nelly-Roussel.



Kids Zones

Tout au long de l'été, les enfants ont pu s'initier en famille au tennis, au tir à l'arc, au vélo, au roller, au basket, au tennis de table, au volley, au badminton et à la pétanque, encadrés par des éducateurs sportifs. Les animations tournaient dans la ville pour que chaque jour soit une fête. Au total, ce sont 34 kids zones qui ont eu lieu dans 7 lieux de Villeneuve.

DU 7 AU 18
JUILLET AOÛT



14 Fête Nationale

JUILLET

Les Villenogarennois ont participé à une dictée géante dans le parc de l'Hôtel de ville, animée par son créateur Rachid Santaki, dans le cadre de la Fête nationale. Danse, BMX, pétanque, vélo, tennis de table ou encore initiation aux sports de combat furent également au programme de cette belle journée.



29
JUILLET

RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR.

100% sport

Les éducateurs sportifs de la Ville avaient invité les Villenogarennois à découvrir des pratiques sportives olympiques au Stade Gaston-Bouillant pour un « Vivre les Jeux à Villeneuve » convivial et familial où les plus jeunes ont pu profiter d'une kids zone (voir page 26).



Vos prochains rendez-vous seniors

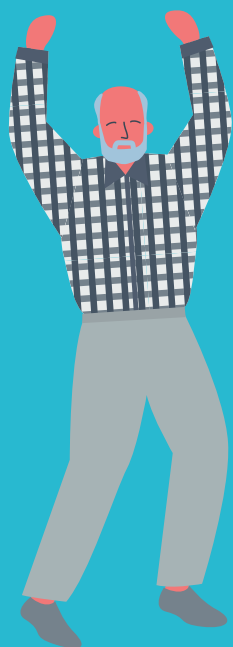


Semaine Bleue

INSCRIPTION DU 11 AU 22 SEPTEMBRE

Une semaine d'activités dédiée aux retraités du 2 au 11 octobre.

Programme complet



Banquet des seniors

INSCRIPTION JUSQU'AU 6 OCTOBRE

Le banquet se déroule mardi 14 novembre au cirque Micheletty.

Pour les seniors de 67 ans et +.



Coffret de Noël

INSCRIPTION JUSQU'AU 27 OCTOBRE

Distribution le 12 décembre
Pour les seniors de 67 ans et + et personnes en situation de handicap, bénéficiaires de l'AAH.

CCAS

Centre administratif
28 avenue de Verdun
01 40 85 58 09
ccas@villeneuve92.com

WWW.VILLENEUVE92.COM



CCAS
Villeneuve
la Garenne





Piste de danse, zones détente et de restauration, stands associatifs, kids zone, ateliers sportifs, caravane photo et concours de pétanque égayeront le parc Leclerc.

Une rentrée en fête

9 & 10
Sept.

Un événement convivial est organisé sur deux jours pour la rentrée, avec, en point d'orgue, le 9 septembre, un impressionnant spectacle de drones lumineux à la nuit tombée. Le 10 septembre, au Parc Leclerc, une série d'animations et de concerts sont au programme avec le soutien d'associations de la ville.

C'est déjà la fin des vacances estivales. Elles ont donné lieu sur la ville à une série d'animations familiales en tout genre dans le cadre de l'opération « Profitons de l'été ». Pour démarrer la rentrée en beauté, la Municipalité a décidé d'organiser un tout nouvel événement baptisé « Villeneuve en fête » qui se déroule en deux temps. À la tombée de la nuit, le 9 septembre, devant la salle des fêtes, un impressionnant show de drones sera organisé. 200 appareils s'envoleront dans le ciel Villenogarennois à 90 mètres d'altitude pour former des tableaux illuminés (voir page 2 du supplément).

Le Parc Leclerc, centre névralgique

Le lendemain, à partir de l'heure du déjeuner, jusqu'en début de soirée, une série d'animations et de concerts familiaux et conviviaux sont au programme au Parc Leclerc que la Ville a souhaité remettre en avant. Vaste et

agréable, ce poumon vert de Villeneuve est de plus labellisé Ecocert. Sur place, les Villenogarennois pourront observer les déambulations d'artistes de cirque, se déhancher au son d'un DJ, écouter les concerts des rockeurs de Family Affair et du groupe antillais Chayé Yo, pratiquer des activités sportives, monter à vélo, participer à un concours de pétanque ou tout simplement flâner en dégustant un café, un thé ou un sirop offert par la Municipalité. Les enfants auront aussi leurs espaces de jeu et l'ensemble des participants pourra se restaurer grâce à la présence de nombreux stands gourmands. **Vm**

LE PROGRAMME

Samedi 9 septembre
à 21h30

Spectacle inédit
de drones lumineux

Dimanche 10 septembre
De 12h à 20h

Déjeuner, animations, concerts
et déambulations d'artistes
de cirque



Ce nouvel événement doit permettre aux Villenogarennois de bien démarrer la rentrée à travers une série d'animations conviviales au parc Leclerc que nous avons voulu réinvestir.

Leïla Larik

Maire-adjointe
en charge des
Grands Événements



Les « Golden Blocks » sont des courses de sprint réservées aux 8-14 ans.

Un été sport à Villeneuve

La nouvelle saison des « Golden Blocks », dédiée à l'athlétisme, s'est déroulée sur le parvis de l'Hôtel de ville, le 11 juillet. Un autre événement estampillé « Profitons de l'été » s'est tenu le 29 juillet au stade Gaston-Bouillant, autour de différentes disciplines olympiques.

Devant le parvis de l'Hôtel de ville, très tôt dans la matinée, la quinzaine de membres de l'équipe d'organisation des « Golden Blocks », épaulée par les services de la Ville, installe le matériel et les équipements dédiés à l'opération sportive qui doit se dérouler dans l'après-midi. Un peu comme le Tour de France, le « Golden Blocks Tour » parcourt une partie de l'hexagone, de l'Île-de-France à la Charente-Maritime (La Rochelle), en passant par la Côte d'Azur (Nice) et donc Villeneuve, le 9 juillet.

L'athlétisme, discipline phare de l'olympisme

L'événement vise à promouvoir l'athlétisme, discipline phare de l'olympisme, à travers des sprints sur 40m à élimination directe par groupe de trois et catégorie d'âge (de 8 à 14 ans). Après une impressionnante démonstration de double dutch (corde à sauter acrobatique mêlant hip-hop et gymnastique), les courses peuvent débuter. Le Maire, Pascal Pelain, donne le premier départ. À l'arrivée, de jeunes coureurs issus du centre de loisirs Coubertin de Villeneuve, pour la plupart plus habitués au ballon rond qu'à l'athlé, livrent leurs impressions : « *Tout s'est bien passé, confie Ismaël, 8 ans. J'ai l'habitude de sprinter pour aller à l'école.* » « *Moi, je m'entraîne dans l'impasse où se trouve ma maison* », assure de son côté Adam.

Olympiades inter-villes

Les grands vainqueurs du jour participeront à la phase finale place de la Bastille à Paris, le 9 septembre. Plus tard pendant les vacances estivales, mercredi 26 juillet, un an pile avant le début des Jeux 2024, des olympiades inter-villes pour les sportifs en herbe se sont tenues à

Gennevilliers, opposant six communes (dont Villeneuve) du territoire Boucle Nord de Seine. Une belle journée de découverte autour des valeurs du sport.

Journée familiale autour du sport

Le 29 juillet ensuite, un nouvel événement estampillé « Vivre les Jeux à Villeneuve » s'est déroulé au stade Gaston-Bouillant. Tennis, BMX, basket, volley, toutes disciplines olympiques, furent notamment au programme de cette journée familiale accessible aux personnes porteuses de handicap. Les élus, dont le Maire Pascal Pelain et son adjoint aux Sports, Bachir Haddouche, ont aussi mouillé le maillot en participant à un match de volley. « Vivre les Jeux » reviendra dès le 8 octobre, sur le parvis de l'Hôtel de ville, en mettant en valeur le handisport, dans le cadre de la journée paralympique nationale. **vm**





Photo : Nicolas Gallon (Contextes)



Les jeunes du CMJ participent à des séances de travail avec les élus.

Un CMJ très actif

Le Conseil Municipal des Jeunes, installé depuis un an et demi, a développé de nombreux projets concrets et prépare l'événement « La course contre la faim ». Retour sur le travail de ces collégiens très motivés à mi-mandat.


Les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) n'ont pas chômé depuis leur nomination en mars 2022 « pour leur premier apprentissage de la vie démocratique », selon Bachir Haddouche, Maire-adjoint en charge de la Jeunesse. Les collégiens ont passé cette première année de mandat à s'éduquer à la citoyenneté et à créer une cohésion de groupe, tout en préparant des projets forts au sein de leurs commissions respectives (culture, solidarité, sport...). « J'ai constaté une très grande assiduité des membres qui étaient tous présents à chaque réunion », se félicite Bilail Mahdjour, coordinateur citoyenneté au service Jeunesse de la Ville.

Devoir de mémoire et sortie au Louvre

Présents lors des différentes commémorations organisées par la Municipalité pour honorer le devoir de mémoire, ils ont aussi profité du partenariat signé entre Villeneuve et Le Louvre pour rencontrer un médiateur du plus prestigieux musée du monde et organiser une sortie nocturne sur place à Paris autour de la figure de la femme dans l'art.

Le 12 mai, ils ont invité les Villenogarennois, âgés entre 16 à 25 ans, à La Fabrik à un ciné-débat autour du film d'Anastasia Mikova et Yann Arthus-Bertrand *Women*, un documentaire donnant la parole à 2000 femmes à travers 50 pays. Les jeunes du CMJ ont réalisé pour l'occasion un travail participatif mené avec la fondation GoodPlanet : visionnage d'une séquence d'une dizaine de minutes du film pour chaque jeune sur un thème (la guerre, la maternité...) puis restitution de cinq minutes sur les éléments clés de l'extrait.

Course d'endurance solidaire

L'instance va organiser une « course contre la faim » avant la fin de l'année. Cette épreuve d'endurance solidaire consiste à trouver, pour les coureurs, un ou plusieurs parrains. Ces derniers s'engagent à donner une certaine somme d'argent pour chaque tour de piste réalisé, qui sera ensuite reversée à l'association Action Contre la Faim. Villeneuve Mag vous les présentera dans ses prochaines éditions. 

DES VOYAGES TOUT L'ÉTÉ

Chaque été, le service Jeunesse organise des voyages pédagogiques, culturels et sportifs, parfois à l'autre bout du monde. Outre les traditionnels séjours au centre de vacances de la Municipalité au Mont-Saxonnex en Haute-Savoie, des jeunes de Villeneuve ont participé à un stage de kitesurf (discipline olympique) à Dakhla au Maroc pendant deux semaines en juillet. Un autre groupe a monté de son côté un projet « plongée » de A à Z autour de la sensibilisation et la préservation de l'écosystème marin qui les ont conduits 15 jours en août en Malaisie, de la jungle de Teman Negara à Bornéo. Aux vacances de printemps, un séjour culturel à Istanbul en Turquie avait été également organisé. De beaux souvenirs pour tous ces jeunes !

ENBREF!

CADRE DE VIE

CITÉ LES CASTORS
JEAN BATUDE

La cité des Castors, située dans le sud de la ville, a été rebaptisée « Cité des Castors Jean Batude » en hommage à l'homme à l'origine de sa construction dans les années 1950, décédé pendant l'été 2022. Une plaque commémorative a été inaugurée par le Maire Pascal Pelain, le 24 juin, en présence des quatre filles de Jean Batude, de ses petits-enfants et arrières petits-enfants.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOUVEAUX
ARCEAUX
POUR VÉLO

Des arceaux permettant d'attacher les vélos ont été installés pendant l'été boulevard Gallieni et rue Gabriel Fauré. Des aménagements qui s'inscrivent dans le cadre du « plan vélo » de la Ville incluant la création de plusieurs stations Vélib' sur la commune.

SPORTS

CHRISTELLE
RIBAUT EN ARGENT

La paracycliste Christelle Ribault, membre de l'AVG Cyclisme, a décroché la médaille d'argent de la course en ligne lors des championnats d'Europe qui se sont déroulés à Rotterdam (17 au 20 août). L'athlète devrait être présente lors de la prochaine édition de « Vivre les Jeux à Villeneuve », consacrée au handisport, le 8 octobre.

SÉCURITÉ

Roulez
jeunesse

La Ville de Villeneuve-la-Garenne vient de s'inscrire dans le dispositif « Savoir rouler à vélo » avec pour objectif que les enfants aient une réelle autonomie à bicyclette avant leur entrée au collège.



Sur les cinq dernières années, 10 millions de bicyclettes ont été achetées en France et plus de 700 000 personnes effectuent quotidiennement leur trajet domicile-travail par ce moyen de transport respectueux de l'environnement. Des statistiques impressionnantes qui nécessitent un apprentissage du vélo dès le plus jeune âge. C'est pour cette raison que début 2018, le Comité Interministériel à la Sécurité Routière a adopté une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ». L'opération « Savoir rouler à Vélo » a pour objectif la généralisation de l'apprentissage de la pratique du vélo en autonomie pour l'ensemble des enfants avant l'entrée au collège. Un dispositif que la Ville de Villeneuve-la-Garenne vient d'intégrer en faisant l'acquisition de 33 bicyclettes, de casques et de matériel d'entretien. La Municipalité a déjà mis en place un « Plan vélo » depuis plusieurs années qui a permis d'aménager des pistes cyclables sécurisés sur le territoire, de participer à l'événement « Mai à vélo »

ou encore d'inaugurer dès cet automne deux stations Vélib'. Concrètement, dans le cadre de l'opération « Profitons de l'été » à Villeneuve, des initiations vélo ont été organisées, animés par des éducateurs sportifs diplômés d'État.

Cycle vélo pour les CM2

Il en sera de même lors de l'événement « Villeneuve en fête », le 10 septembre au Parc Leclerc, avec l'installation d'un parcours vélo. À la rentrée, un cycle vélo sera proposé à l'ensemble des élèves de CM2 de la ville, ainsi que des stages pendant les vacances scolaires. « Savoir rouler à vélo » comporte dix heures de formation pour les 6-11 ans en trois étapes : maîtriser les fondamentaux du vélo (savoir pédaler, tourner et freiner), circuler (rouler en groupe, changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route) et rouler en autonomie sur la voie publique (s'appropriation des différents espaces de pratique). De quoi allier plaisir et sécurité. 



Naissances

Bienvenue à

Safaa BOUKHZAR **22/06**
 Aymen KHEMICI **30/06**
 Joshua SENART **05/07**
 Amine DJOUMOI **11/07**
 Alassane TALL **13/07**
 Naïla BENALI **13/07**
 Mariam KONE **26/07**
 Ines BATE **28/07**
 Enes KRASNIQI **30/07**
 Elijah NJIKAM KAZIHISE **10/08**
 Firas ZOUARI **12/08**
 Idriss BEN-GELOUNE **13/08**
 Tyler BANDEIRA SEMEDO **14/08**
 Hisdaya BACHARI **17/08**
 Lana HAMACHE **21/08**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Brahim BEN MAATOUG et Chaïma BEN LARBI **08/07**
 Mohamed FADILI et Yasmina HANSALI **08/07**
 Ebenezer EBONGUE KOME et Marianne EPEE NJOH **22/07**
 Anthony DAMBURY et Elindia NELTA **22/08**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Saliha BOUALAOUI épouse NASSIRI 17/06 **66 ans**
 Mohammed HEZZAB 21/06 **97 ans**
 Robert FAYETTE 21/06 **83 ans**
 Henriette SABATIER épouse BRONNEL 21/06 **95 ans**
 Simone CHARRANCE veuve LE BARBIER 25/06 **97 ans**
 Lenbany KABA LEMBA 25/06 **57 ans**
 Jean RABINOVICI 30/06 **87 ans**
 Vegas DAGRI 04/07 **42 ans**
 Christelle GRIMALID, 05/07 **54 ans**
 Maryvonne AUBERT 09/07 **84 ans**
 Patricia Le Meur 14/07 **66 ans**
 Pie COMIER 18/07 **86 ans**
 Félicie STÉRALD 20/07 **89 ans**
 Fernando PROENÇA SANTOS 29/07 **83 ans**
 Sadok JERIDI 03/08 **68 ans**
 Bernard FURIGA 07/08 **74 ans**
 Renée RHÉTIER veuve DELFOSSE 10/08 **91 ans**
 Jacques KITCHINDJA 15/08 **56 ans**
 Sonia RICORDEAU veuve LEROY 16/08 **81 ans**
 Mauricette RENAUDEAU épouse CADIOU 18/08 **81 ans**
 Akram BARKAHNAIFARD veuve NAMIGO HAR 20/08 **98 ans**
 Cécile FLATRÈS veuve THÉRY 20/08 **94 ans**

NE MANQUEZ RIEN

des rendez-vous à venir sur votre ville.

Agenda des sorties, animations,
activités, événements...



**JE M'ABONNE
À LA NEWSLETTER !**





Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le centre administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'espace famille).
Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
Mardi et vendredi : 15h-18h30
Mercredi : 9h30-11h30 et 14h-18h30
Jeudi : 15h-19h30
Samedi : 10h30-17h
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 57
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre de santé Croix-Rouge Française

196 boulevard Gallieni · 01 41 21 41 21
www.pourvous.croixrouge.fr
Lundi au jeudi de 8h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h (uniquement le service dentaire)

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27
Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Accueil anonyme et gratuit.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi
9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice : permanences services publics (Écrivain public, aide pour réaliser des démarches administratives en ligne type Caf, Trésor public, CPAM...), d'insertion-emploi avec la Mission Locale, juridiques.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France Services

6 rue Hector-Berlioz
07 88 59 34 90
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 13h-18h
Rendez-vous de 18h à 19h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi et samedi de 8h30 à 12h

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.

Contactez :
conseiller.numerique@villeneuve92.com
et 06 09 15 74 27

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Relais Petite Enfance et

le Pôle Handicap
29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement
28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. Prendre rendez-vous sur le site www.soliprojet.fr ou par tél. 0 800 006 075 (Service et appel gratuits)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus : 01 41 21 90 00

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert · 06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org
Formez-vous aux gestes qui sauvent

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 71
Lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h

Police Municipale

Nouvelle adresse

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, le mercredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h15

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00 · Ouvert 24h/24 et 7J/7

Pompiers de Gennevilliers

6 rue Henri-Barbusse
à Gennevilliers
01 40 85 34 28

Pharmacies de garde

Dimanche 3 septembre

Pharmacie des Agnettes
38 rue du 8 mai 1945 – Gennevilliers
01 47 33 58 76

Dimanche 10 septembre

Pharmacie Santhalingam
12 avenue Lénine – Gennevilliers
01 47 94 69 94

Dimanche 17 septembre

Pharmacie de la Concorde
18 rue Paul Vaillant-Couturier – Gennevilliers
01 47 93 29 90

Dimanche 24 septembre

Pharmacie Victor Hugo
5 rue Victor Hugo – Gennevilliers
01 47 93 16 06

Dimanche 1^{er} octobre

Pharmacie Gabriel-Péri
78 avenue Gabriel-Péri – Gennevilliers
01 47 93 94 58

Dimanche 8 octobre

Pharmacie Principale des Grésillons
47 avenue des Grésillons – Gennevilliers
01 47 93 22 35

Infirmiers de garde

Tous les cabinets assurent les soins 7 jours/7

Mireille BERK
Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Amal BOUBEKRI
Sarah DIAGNE
200 boulevard Gallieni
06 23 70 19 52

Sadio COULIBALY
6 rue Hector-Berlioz
06 20 36 52 66

Cristina HENRY • Mathieu ROBERT
06 46 38 43 73

Alexandre HENRY • Imane ARABI
06 26 39 28 77
44 boulevard Charles-de-Gaulle

Nadia HERBURREN
200 boulevard Gallieni
06 24 79 33 05

Véronique SERIO • Leïla NIVORE
22 avenue Jean-Moulin
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20

Sylvia CHAPELAIN
Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

Depuis décembre, la collecte des encombrants se déroule désormais deux fois par mois, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de 12h à 20h, sur l'ensemble de la ville et ne se fera plus par secteur.

Prochains passages : **lundis 4 et 18 septembre, 2 et 16 octobre.**

Déchetterie mobile

Samedi 23 septembre et 28 octobre de 14h à 18h30 dorénavant au 214 boulevard Gallieni, sur l'emplacement du marché provisoire.

Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés

Dimanche 17 septembre et 15 octobre entre la Mairie et l'ancien marché. Venir avec une pièce d'identité. Renseignements auprès de Elisabeth Bartolomeu : ebartolomeu@villeneuve92.com

Déchetterie fixe du systom

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers
01 46 17 01 60
www.systom-paris.fr

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du Centre Technique Municipal au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison
01 40 05 48 48

Personnes sourdes et malentendantes 114
(par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)
01 46 03 77 44

Commissariat de police
01 53 73 56 00

Police Municipale
01 40 85 58 78



Zoom sur...

LA MUTUELLE RÉGIONALE

En février, l'Île-de-France est devenue la première Région à lancer sa propre mutuelle et a négocié des tarifs préférentiels au bénéfice des Franciliens qui ne sont pas couverts par une mutuelle d'entreprise. C'est le cas des travailleurs indépendants, des étudiants, des retraités ou encore des demandeurs d'emploi dont certains préfèrent faire l'impasse sur l'adhésion à une complémentaire santé pour des raisons économiques.

UNE MUTUELLE EN MOYENNE 20% MOINS CHER

Les tarifs proposés sont ainsi en moyenne 20% inférieurs à ceux du marché. Trois partenaires proposent l'offre « Île-de-France Mutuelle Santé » : La Mutuelle Familiale, Harmonie Mutuelle et AXA. Île-de-France Mutuelle Santé offre une prise en charge renforcée des postes à fort dépassement (honoraires médicaux, chirurgicaux, spécialistes, dentaires, orthodontie). La Région a également négocié des offres pour prendre en compte des besoins spécifiques pour les femmes : dépistage du cancer du col de l'utérus, prothèse capillaire en cas de cancer, forfait maternité, soutien psychologique en cas de dépression post-partum...

COMMENT SOUSCRIRE ?

Si vous êtes intéressés, vous pouvez souscrire à cette nouvelle mutuelle régionale en appelant gratuitement le numéro vert 0800 730 641 du lundi au vendredi de 9h à 18h. Vous pourrez également bénéficier d'une aide à la résiliation de votre contrat d'assurance complémentaire en cours. Enfin, vous pouvez tester votre éligibilité en ligne, sur la plateforme

www.iledefrance.fr/mutuelle-regionale

Ô Fil de la Reentrée

VEN. **SOIRÉE
FOODTRUCK
& MUSIQUE**
08
SEPT. À partir de 19h
Parvis de l'Hôtel de ville

SAM. **JOURNÉE
EUROPÉENNE
DU PATRIMOINE**
16
SEPT. Visites guidées
et balades dans nos
lieux remarquables

SAM. **À LA RENCONTRE
DES ASSOS**
09
SEPT. 10h-17h
Parc de l'Hôtel de ville
et alentours

SAM. **VILLENEUVE
JAZZ**
30
SEPT. 2^e édition
19h
Parvis de l'Hôtel de ville

**09
10**
SEPT. **VILLENEUVE
EN FÊTE**
Spectacle de drones
lumineux, Concerts
Animations familiales
Parc Leclerc

DIM. **VIVRE LES JEUX
À VILLENEUVE**
08
OCT. Spécial
Paralympiques
14h-18h
Parvis de l'Hôtel de ville

VILLENEUVE92.COM

